

ENDURANCE CUP by FUNYO

RÈGLEMENT SPECIFIQUE SPORTIF ET TECHNIQUE 2023

4 -VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures admis

4.1-1 Eligibles :

Préalablement à tout engagement, les concurrents devront s'assurer de l'éligibilité de leur voiture auprès de l'Organisateurs et du CT Responsable.

L'Organisateurs et CT du TTE étudieront chaque demande en vue de l'acceptation ou non d'un type de voiture de course à participer aux épreuves du TTE. Cette demande devra être formulée par Email (contact@trophee-endurance.fr) et fera l'objet d'une réponse par email.

Les véhicules de Coupe de Marque devront être conforme à leur réglementation d'origine.

L'Organisateurs se réservent le droit d'affecter un véhicule dans le Groupe de leur choix.

Les véhicules admis sont classés en plusieurs catégories dénommées "Catégorie Funyo".

4.1-2 Catégories

- Groupe FUNYO

- Funyo SP05 EVO, SP05
- Funyo F4/F5/F6/F7

- Poids

Le poids réel de la voiture sans le pilote et son équipement, sans essence.

- Funyo SP05 EVO : les voitures ne devront pas avoir un poids inférieur à 670 kg durant toute la durée de l'épreuve.
- Funyo SP05 : les voitures ne devront pas avoir un poids inférieur 670 kg durant toute la durée de l'épreuve.
- Funyo F5 / F6 / F7 : les voitures ne devront pas avoir un poids inférieur à 580 kg durant toute la durée de l'épreuve.

4.2. Pneumatiques

4.2-2 Pneumatiques MICHELIN obligatoires :

Les pneus MICHELIN France, slick et pluie uniquement, sont obligatoires pour toutes les voitures Funyo engagées sur le championnat Endurance CUP by Funyo. Les pneus seront à commander à la société :

SAG Communication 9, Rue Blaise Pascal – 72700 ALLONNES / Tél. : +33 (0)6 86 23 62 22 – Email : jbbesnard@sagcom.fr

4.2-2/1 Genre

Pour les FUNYO SP 05 EVO et SP05 :

- Pneus slicks : 17 pouces - Pneu avant : S8L 20/61x17 - Pneu arrière : S8L 24/61x17
- Pneus pluie : 17 pouces - Pneu avant : P2H 20/61x17 - Pneu arrière : P2H 24/61x17

Pour les FUNYO F5 :

- Pneus slicks : 13 pouces - Pneu avant : S410 20/54x13 – Pneu arrière : S410 24/57x13
- Pneus pluie : 13 pouces - Pneu avant : P412 20/54x13 – Pneu arrière : P412 24/57x13

4.2-2/2 Caractéristique :

- La dureté des gommages est identique dans chaque catégorie.
- Un marquage spécifique (code barre + un logo APR) identifiera ces pneus et aucune autre marque ne sera tolérée, que ce soit aux essais privés ou libres, essais qualificatifs et lors des courses

ENDURANCE CUP by FUNYO

RÈGLEMENT SPECIFIQUE SPORTIF ET TECHNIQUE 2023

- Les couvertures chauffantes et autres systèmes pour chauffer les pneus sont interdits.
- Les bouchons de valve sont obligatoires lors des essais privés ou libres, qualificatifs et les courses.

4.2-2/3 Attribution du nombre de pneumatiques autorisés pour la saison :

- Les prototypes Funyo seront équipés uniquement de pneus Michelin (voir référence ci-dessus)
- Les concurrents pourront utiliser au maximum 6 pneus slick MICHELIN par meeting dont au maximum 1 train de pneus neufs (2 avants et 2 arrières).
- La quantité de pneus pluie est libre. Il n'est pas nécessaire de marquer les pneus pluie.
- Les pneus slicks neufs, qui seront marqués, devront être impérativement utilisés lors de la séance qualificative et la course de 2H lors de chaque meeting. Hors temps de pluie.
- Les couvertures chauffantes et autres systèmes pour chauffer les pneus sont interdits
- Les bouchons de valve sont obligatoires lors des essais libres, qualificatifs et la course.

Cas particuliers :

Procédure de marquage : Une fiche d'identification des pneus sera donnée aux concurrents lors des vérifications techniques lors de chaque meeting.

Celui-ci devra sous sa responsabilité remplir cette fiche en renseignant les numéros d'identification apposés par le manufacturier MICHELIN sur les pneus qui lui seront attribués.

Le concurrent restituera obligatoirement cette fiche au contrôleur technique avant la séance de qualifications.

Si le concurrent n'a pas restitué sa fiche avant les qualifications, ses temps de qualifications seront annulés et il partira en dernière ligne pour la course.

4.2-2/4 PNEUS Joker :

- En suppléments de ces 5 trains de pneus, 2 pneus JOKER seront autorisés pour la saison.
- En cas de crevaison ou autre problème technique rendant le pneu non utilisable obligatoirement constaté par le contrôleur technique et/ou le conseiller technique Michelin.
- Le pilote pourra dans un premier temps décider d'utiliser son ou ses 2 pneus joker en remplacement.
- L'utilisation de ces 2 pneus JOKER n'entraînera pas de pénalité pour la voiture. Au-delà de ces 2 pneus JOKER, des pénalités s'appliqueront.

En fin de saison le pilote n'ayant utilisé aucun pneu JOKER se verra attribuer en plus sur son classement final 15 points.

En cas de crevaison ou de plat sur ses pneumatiques obligatoirement constaté obligatoirement par le commissaire technique du championnat et/ou que le conseiller technique Michelin, le(s) pneu(s) endommagé(s) pourra-êtré remplacé :

1 - Soit par un pneu JOKER => pas de pénalité

2 - Soit par un pneu déjà utilisé, marqué APR et enregistré auprès du contrôleur technique au préalable lors des meetings précédents => pas de pénalité

3 - Soit par un pneu NEUF => pénalité appliquée suivant l'article 4.2.2.3 ci-dessous.

4.2-2/5 Pénalités changements de pneumatiques MICHELIN neufs en plus des pneus alloués à la saison et des 2 pneus JOKERS.

Dans le cas d'un remplacement par un pneu neuf, le pilote et/ou l'équipage sera toutefois pénalisé :

- 1 pneu changé neuf = Le pilote ou l'équipage concerné se verra retirer 5 points à son classement et ce dès la course suivante
- 2 pneus changés neufs = Le pilote ou l'équipage concerné se verra retirer 15 points à son classement et ce dès la course suivante
- 3 pneus changés neufs = Le pilote ou l'équipage concerné se verra retirer 30 points à son classement et ce dès la course suivante
- 4 pneus changés neufs = Le pilote ou l'équipage concerné se verra retirer 50 points à son classement et ce dès la course suivante

Les pneus constatés comme inutilisables seront enregistrés auprès du contrôleur technique et ne pourront plus être utilisés, Y compris en essais privés et/ou libres, lors de quelque roulage que ce soit lors des Championnats Funyo..

ENDURANCE CUP by FUNYO

RÈGLEMENT SPECIFIQUE SPORTIF ET TECHNIQUE 2023

Après la séance de qualifications, chaque team manager aura un délai de 60 mn (à compter de l'heure d'ouverture du parc fermé) pour déclarer auprès du contrôleur technique, une crevaison ou autre problème technique rendant le pneu inutilisable et donner son choix de changement de pneu (neuf ou autre pneu préalablement marqué et utilisé sur cette même voiture).
Si la déclaration est faite au-delà de ces 60 mn la voiture prendra 5 places de recul supplémentaire sur le roulage suivant.

4.3. Numéros de course :

L'organisateur attribuera à chaque voiture engagée un numéro de course entre le N°200 et le N°299 celui-ci sera valable pour l'année en cours.

5 - PUBLICITÉ

- Les voitures participant à l'Endurance CUP by Funyo devront obligatoirement être identifiées conformément au plan d'identification du Règlement Sportif : Annexe A
- Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités, sous réserve qu'elles ne concernent pas des produits concurrents de ceux des partenaires officiels de l'Endurance CUP by Funyo et TTE.
- L'initiale du ou des prénoms ainsi que le nom du pilote devra figurer sur le haut de l'avant de la voiture (devant la casquette de tableau de bord, en lettre de 60 mm de haut, corps 1,5 mm, en noir ou blanc, contrastant avec la couleur de la carrosserie).

En aucun cas l'identification des voitures ne pourra être modifiée par les pilotes, sans un accord.

En cas de non-respect du plan d'identification, des pénalités seront appliquées..

SI NON-RESPECT Art. 5 : Refus de départ et/ou arrêt de la voiture pour la mise en conformité

9 - CLASSEMENTS – PODIUMS

9-1. Classement

Un classement scratch à la voiture sera établi à chaque course

Un classement sera établi par GROUPE, lequel donnera lieu à une attribution de points:

- Pour une course de 2 Heures : selon le tableau
- Pour une course de 2 x 1 Heure : selon le tableau pour chaque Heure et la moyenne sera le résultat
- Pour une course de 3 Heures : selon le tableau + 50 POINTS

Un classement au pilote sera décerné lors de la Remise des Prix lors de la dernière course

Pour être classé, il est obligatoire de prendre le départ.

9.2 Attribution des points

En cas d'exclusion prononcée par le Collège des CS, le pilote :

Ne pourra prétendre à aucun PRIX ou PRIME

SI NON-RESPECT Art. 9-2 : A l'appréciation du Collège des CS pouvant aller jusqu'à la disqualification du concurrent.

ENDURANCE CUP by FUNYO

RÈGLEMENT SPECIFIQUE SPORTIF ET TECHNIQUE 2023

9.3 Podiums

Chaque course fera l'objet d'un podium pour chaque Groupe

Les pilotes, des 3 premières voitures, seront appelés à monter sur le podium après la course

Pendant la cérémonie obligatoire des podiums, les pilotes s'engagent à porter les identifications qui leur seront remises.

SI NON-RESPECT Art. 9-3 : Perte d'une partie ou totalité des points attribués de la course.

3 podiums FUNYO seront réalisés sur chaque course du championnat :

Classement Scratch FUNYO

Le 1er équipage ou le meilleur pilote Gentleman (Plus de 55 ans)

Le 1er équipage ou le meilleur pilote ESPOIR (Moins de 25 ans)

Un Trophée "TEAM" de l'Endurance CUP by Funyo sera organisé

et seule la meilleure voiture marquera des points qui s'additionneront sur chaque épreuve pour le classement "TEAM" pour le championnat..

9-4. Etablissement du Classement final

Tous les meetings seront comptabilisés pour le Championnat.

Contact :

Commissaire Technique des FUNYO : Patrick Chazal

Constructeur Funyo Technique

Romain ANGEBAU / Tél. 06 64 38 77 76 / r.angebeau@funyo-sportproto.com

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	150	16 ^{ème}	33
2 ^{ème}	130	17 ^{ème}	31
3 ^{ème}	110	18 ^{ème}	29
4 ^{ème}	100	19 ^{ème}	27
5 ^{ème}	90	20 ^{ème}	25
6 ^{ème}	80	21 ^{ème}	23
7 ^{ème}	75	22 ^{ème}	21
8 ^{ème}	70	23 ^{ème}	19
9 ^{ème}	65	24 ^{ème}	17
10 ^{ème}	60	25 ^{ème}	15
11 ^{ème}	55	26 ^{ème}	13
12 ^{ème}	50	27 ^{ème}	11
13 ^{ème}	45	28 ^{ème}	9
14 ^{ème}	40	29 ^{ème}	7
15 ^{ème}	35	>29 ^{ème}	5